

from the nstu president

Shelley Moore



Bill C-377 – An Invasion of Privacy

In the fall, Bill C-377, an Act to Amend the Income Tax Act (Requirements for Labour Organizations) was introduced in the House of Commons, and subsequently adopted on December 11. This private member's bill singles out labour organizations and trade unions, but excludes other dues-collecting professional organizations like medical societies that represent doctors and bar associations that represent lawyers.

This is a dangerous bill with huge financial implications for union organizations across Canada. Through changes to the Income Tax Act, teacher organizations across Canada will be responsible for extensive financial reporting. By placing the bill's reporting requirements in the Income Tax Act, the bill attempts to skirt the constitutional issue of provincial domain over labour relations. The pretext for this is a need for transparency for members, even though most provinces, territories, unions and teacher organizations have mechanisms in place that allow free access to those financial records. Teacher organization budgets are scrutinized and voted on by their memberships. Teachers across this country belong to very democratic unions and federations that champion transparency.

The following are some of the reasons we oppose this legislation:

It is an invasion of privacy because it requires that any payment over \$5,000 made by a union to an individual or company must be reported to the Canada Revenue Agency for public listing on the government's website. No other institution or organization is required to do this and matters of a highly sensitive and private matter will be open to any individual who may access the government's website. This is an unwarranted and inappropriate invasion of our members' privacy. It is also unlawful.

Health plan information, health-related expenditures and specific details of costs related to legal services will also be subject to public scrutiny and posted on a government website.

It is wasteful use of taxpayers' dollars to fund the massive data recording structure that will be required to sort and post this information. The high cost associated with this bill is approximately \$100 million in the first three years, even as the federal government cuts staff and programs everywhere else.

It may compromise the ability of our organization to purchase goods and services from suppliers, many of which may be unwilling to have proprietary information published in a public forum.

When you consider the ramifications of this bill for union members and taxpayers, one must ponder what problem exists for which this bill is a solution?

The NSTU corresponded with our Members of Parliament for Nova Scotia. In the letters we sent, we strongly urged our MPs to vote in opposition to this mean-spirited and dangerous private member's bill. We received one response from Peter MacKay, but only after the vote on the third reading had taken place. The bill passed in the House, but requires three readings in the Senate to become law.

The Canadian Teachers' Federation, and its member affiliate provincial presidents and executive directors across Canada lobbied government officials to try to stop the passing of this bill, but were unsuccessful because Conservative MPs refused to meet with anyone.

I urge you to contact your MP regarding this costly measure and the invasion of our privacy. Let them know that this undemocratic, wasteful, and unlawful piece of legislation is mean-spirited, and hurts specific groups of citizens, namely women, who make up on average 70 per cent of the teaching profession in Canada. If you live in a Conservative riding please let your MP know we are not pleased that our letters and requests for a meeting are being ignored. You can make contact with the Liberal and NDP MPs as well. Our next step is to contact the Senators for this province as the Bill has now been forwarded to the senate for Royal Assent, but must pass three readings first.

Stand up for democracy, contact your MP and sign the petition against C-377 <http://www.change.org/fr/p/%C3%A9titions/je-m-oppose-%C3%A0-l-adoption-de-c-377-i-oppose-c-377>.

For further information please contact Executive Staff Officer Simon Wilkin or your Local's VP of Public Affairs or public affairs committee for lobby kits.

A list of MPs can be found at: <http://nstu.ca/default.asp?mn=1.56.124.372>

Le projet de loi C-377 – Une atteinte à la vie privée

À l'automne, le projet de loi C-377, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (exigences applicables aux organisations ouvrières) a été présenté à la Chambre des communes et adopté ensuite le 11 décembre. Ce projet de loi d'initiative parlementaire cible les organisations ouvrières et syndicales mais exclut les autres organisations professionnelles qui reçoivent des cotisations comme les sociétés médicales qui représentent les médecins et les associations du barreau qui représentent les avocats.

Il s'agit d'un projet de loi dangereux qui a d'énormes répercussions financières sur les organisations syndicales partout au Canada. Suite aux modifications apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu, les organisations d'enseignants du Canada auront la responsabilité de présenter des rapports financiers détaillés. En ajoutant ces exigences de déclaration à la Loi de l'impôt sur le revenu, ce projet de loi tente de contourner la question constitutionnelle de la compétence provinciale sur les relations du travail. Le prétexte invoqué est la nécessité de transparence pour les membres, même si la plupart des provinces, des territoires, des syndicats et des organisations d'enseignants ont eux-mêmes des mécanismes en place permettant le libre accès à leurs documents financiers. Les budgets des organisations d'enseignants sont minutieusement examinés et puis votés par leurs membres. Les enseignants de l'ensemble du pays appartiennent à des syndicats et à des fédérations très démocratiques qui préconisent la transparence.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles nous nous opposons à cette législation :

Il s'agit d'une atteinte à la vie privée car ce projet de loi exige que tout paiement de plus de 5000 \$ fait par un syndicat à une personne ou à une société soit signalé à l'Agence du revenu du Canada afin d'être affiché publiquement sur le site Web du gouvernement. Aucune autre institution ou organisation n'est soumise à une telle obligation et des affaires de nature extrêmement sensible et privée seront révélées à tout individu ayant accès au site du gouvernement. C'est une atteinte injustifiée et inappropriée à la vie privée de nos membres. C'est également illicite.

Les informations sur le régime de soins médicaux, les dépenses en liaison avec la santé et les détails des frais relatifs aux services juridiques seront également assujettis à l'examen du public et affichés sur le site Web du gouvernement.

Le financement de la structure massive d'enregistrement des données qui sera nécessaire pour trier et afficher cette information constitue un gaspillage de l'argent des contribuables. Le coût associé à ce projet de loi est de l'ordre de 100 millions de \$ pour les trois premières années, alors même que le gouvernement fédéral réduit le personnel et les programmes partout ailleurs.

Cela pourrait compromettre la capacité de notre organisation de se procurer des biens et des services auprès de certains fournisseurs car bon nombre d'entre eux risquent d'être réticents à voir des renseignements commerciaux de nature exclusive publiés dans un forum public.

Lorsqu'on réfléchit aux ramifications de ce projet de loi pour les membres des syndicats et pour les contribuables, on doit se demander quels sont les problèmes existants qui sont résolus par ce projet de loi.

Le NSTU a communiqué avec les députés de la Nouvelle-Écosse. Dans les lettres que nous avons envoyées, nous avons vivement incité nos députés à voter contre ce projet de loi d'initiative parlementaire qui est dangereux et mesquin. Nous avons reçu une réponse de Peter MacKay, mais seulement après que le vote sur la troisième lecture ait eu lieu. Le projet de loi a été adopté à la Chambre des communes mais il doit être soumis à trois lectures au Sénat avant d'avoir force de loi.

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et les présidents et directeurs exécutifs des associations provinciales affiliées partout au Canada ont fait pression sur les représentants du gouvernement pour tenter de bloquer l'adoption de ce projet de loi mais leurs efforts ont été infructueux car les députés conservateurs ont refusé de rencontrer qui que ce soit.

Je vous incite à prendre contact avec vos députés concernant cette mesure coûteuse et cette atteinte à notre vie privée. Faites-leur savoir que cette loi antidémocratique, gaspilleuse et illégitime est mesquine et qu'elle nuit à des groupes particuliers de citoyens, à savoir les femmes, qui représentent en moyenne 70 % de la profession enseignante au Canada. Si vous vivez dans une circonscription électorale conservatrice, faites savoir à votre député que nous sommes très contrariés que nos lettres et nos demandes en faveur d'une réunion aient été ignorées. Vous pouvez également prendre contact avec les députés libéraux et néo-démocrates. Notre prochaine démarche sera de contacter les sénateurs de cette province car le projet de loi a maintenant été envoyé au Sénat en vue de recevoir la sanction royale mais il doit d'abord être soumis à trois lectures.

Défendez la démocratie, contactez votre député et signez la pétition contre le projet de loi C-377 : <http://www.change.org/fr/p/%C3%A9titions/je-m-oppose-%C3%A0-l-adoption-de-c-377-i-oppose-c-377>

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter Simon Wilkin, cadre de direction, ou bien contactez le vice-président des affaires publiques ou le Comité des affaires publiques de votre section locale pour obtenir des trousseaux de lobbying.

Une liste des députés est disponible à : <http://nstu.ca/default.asp?mn=1.56.124.372>

[From The Teacher, January 2013, Volume 51 Number 7, page 4&5 © NSTU 2013]